

SEANCE DU 3 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trois mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, convoqué le 27 février 2023, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Catherine LAPOIRIE

PRESENTS : Mmes LAPOIRIE, CHARF, DEKHAR, RAYNAUD, KNAFF, MM. FEDERSPIEL, LA VAULLEE, DUMSER, PRINCIPATO

ABSENTS : Mme JALLON, excusée, donne procuration à Mme RAYNAUD
 M. PERIN, excusé, donne procuration à M. FEDERSPIEL
 Mme MATZ, excusée, donne procuration à Mme LAPOIRIE
 Mme KUCA, excusée, donne procuration à M. LA VAULLEE
 M GIRARD, excusé, donne procuration à Mme DEKHAR
 M COLIN, excusé, donne procuration à M. DUMSER

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu des commissions et réunions intercommunales

Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 janvier 2023

1. Approbation du Compte de Gestion 2022
2. Vote du compte administratif 2022 et affectation du résultat
3. Avis sur enquête publique projet d'exploitation entrepôt logistique communes d'Ennery et Trémery société CAPSTONE
4. Décisions du Maire par délégation de pouvoir : MAPA, DPU,
5. Divers – infos du Maire

Secrétaire de séance : Jean-Marc FEDERSPIEL, assisté de Mme METZ Aline

Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 6 janvier 2023 qui est adopté à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le Compte de Gestion du trésorier municipal, Monsieur Marc VILLIBORD, pour l'exercice 2022.

Ce compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel DUMSER, 1er adjoint,

Après avoir entendu l'exposé de Madame LAPOIRIE, Maire, qui se retire pour le vote,

- approuve le compte administratif de l'exercice 2022.

Constatant que le Compte Administratif 2022 présente un **excédent de fonctionnement de 465 488.64 euros,**

Le Conseil Municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) Résultat de l'exercice	+ 207 664.77
B) Résultat antérieur reporté Ligne 002 du compte administratif	+ 257 823.87
C) Résultat à affecter = (A+B) hors restes à réaliser	+ 465 488.64

D) Solde d'exécution d'investissement excédent de financement	1 062 750.01
E) Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement	- 1 218 600.00
F) Besoin de financement = D + E	-155 849.99

DECISION D'AFFECTION	
1- Affectation en réserves R 1068 en investissement	155 849.99
2- Report en fonctionnement R 002	309 638.65

Délibération votée à l'unanimité Mme LAPOIRIE n'a pas pris part au vote

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AU PROJET D'EXPLOITATION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES D'ENNERY ET TREMERY PAR LA SOCIETE CAPSTONE DEV.3

Madame le Maire propose d'émettre un avis sur une demande d'autorisation environnementale, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, présentée par la société CAPSTONE DEV.3 pour l'exploitation d'un entrepôt logistique sur le territoire des communes d'ENNERY et TREMERY.

Cette demande est soumise à consultation du public du 8 février 2023 au 8 mars 2023.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité

Emet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CAPSTONE DEV.3 pour l'exploitation d'un entrepôt logistique sur le territoire des communes d'ENNERY et TREMERY.

DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION DE POUVOIRS

Madame le Maire

- A renoncé à exercer son droit de préemption sur l'immeuble suivant :
1 habitation sise rue du Pont Amont, section 2 parcelle 258/102 de 11 ares 33
1 habitation sise rue des Pinsons, section 2 parcelle 213/133 de 5 a 33
1 place de parking rue Jean-Auguste Schleiter, section 2 n° 445/17 de 2 ca et section 1 n° 715/207 de 10 ca

Elle informe le conseil du courrier du directeur de l'Académie de NANCY-METZ concernant la carte scolaire pour la rentrée 2023 tendant à l'attribution d'un 5è poste élémentaire et au retrait du 3è poste maternel.

DIVERS – INFORMATION

Monsieur FEDERSPIEL présente au Conseil l'étude du projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du groupe scolaire par l'UEM. L'étude se poursuit et l'éventuelle réalisation de ce projet sera soumise au vote de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 30.

Catherine LAPOIRIE, Maire	
Jean-Marc FEDERSPIEL, Secrétaire de séance	